

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2020-2021

**Seulement 12 semaines
en présentiel chaque
semestre**

P2

VACCIN

**L'Algérie ne produira
pas « Spoutnik-V »**

P3

AFFAIRE OULD ABBES ET BARKAT

**La Cour d'Alger
confirme les peines**

P3

DANS UNE VIDÉO ENREGISTRÉE DANS SON LIEU DE CONVALESCENCE

Première apparition publique de Tebboune depuis deux mois

P3



En Vrac

Politique de la terre brûlée

Par Madjid Khelassi

Donald Trump vient de signer un décret reconnaissant la souveraineté du Maroc sur l'ensemble des territoires du Sahara occidental et il annonce dans la foulée que le Maroc allait normaliser ses relations avec Israël ! Il ajoute en « Twitter » invétéré, l'ouverture d'une représentation consulaire américaine dans la ville sahraouie de Dakhla !

Rabat, réjoui de cet inattendu cadeau de Noël, affirme reprendre les contacts officiels avec Israël pour l'établissement des futures relations diplomatiques.

Politique de la terre brûlée d'un Président qui quittera ses fonctions en janvier prochain ou cadeau qui bouillait dans l'alambic d'un nouveau docteur Folamour occupant le poste de président des États-Unis ?

La réponse sillonne 4 ans d'incohérence et de fait accompli de la politique étrangère américaine depuis l'arrivée de Trump à la Maison-Blanche, avec pour point d'orgue, la reconnaissance par les États-Unis de Jérusalem comme capitale indivisible d'Israël, et pour clore, la souveraineté marocaine sur un territoire qui relève d'un processus de décolonisation.

Question : Cette décision exacerbera-t-elle les tensions dans la région ? Oui, avec l'annonce de livraisons d'armes ultra-sophistiquées par Washington à Rabat, et qui est, à coup sûr, un autre élément facteur de tension, dans toute la région.

Trump, sur le départ de son poste de Président, et entraînant Rabat dans cet éclatement des paradigmes les plus solides des relations internationales, et du fonctionnement du monde, pratique ici une politique inédite de la terre brûlée.

Cette décision qui, à l'encontre des positions de l'Union européenne et de l'Union africaine fait déjà des remous. L'Espagne, ex-puissance colonisatrice de l'ex-Rio de Oro, a, suite à la décision américaine, décidé d'annuler une réunion de haut niveau qui devait avoir lieu cette semaine, et affirme que ce grave précédent affectera probablement la région.

Le « Tenez-vous » prêt de l'Etat-major de l'armée algérienne, à l'adresse de ses concitoyens, veut-il dire d'une façon qui file la métaphore, que l'Algérie se tient prête à toutes les éventualités ? Le Diable est dans des détails difficiles à cerner.

Sport

FOOTBALL / LIGUE 1
(3E JOURNÉE)

**L'ES Sétif seul leader,
le CR Belouizdad
déjà en forme**

P13



CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

464 nouveaux cas, 12 décès en 24h

P24

BAIE D'ALGER

**Naufrage d'un sardinier
et 3 marins disparus**

P24

ACCORD OPEP+

**Attar met en avant les efforts
de l'OPAEP**

P4

OUARGLA

Exportation de gaz industriels vers la Tunisie

Une opération d'exportation de gaz industriels vers la Tunisie a été lancée par la Société algérienne privée spécialisée dans la production de gaz industriels (Calgaz-Algérie), implantée à Ouargla, a-t-on appris hier des responsables de cette entreprise. L'opération s'inscrit dans le cadre d'un contrat de partenariat à long terme portant sur l'exportation vers la Tunisie de gaz industriels, à savoir l'azote et l'oxygène liquéfiés, a précisé à l'APS le directeur de l'unité d'Ouargla de Calgaz-Algérie, Nadjib Khedim. Il s'agit de la deuxième action du genre après celle effectuée l'an dernier pour approvisionner la Libye en gaz industriels (27.000 litres d'oxygène et azote liquéfiés), utilisés dans divers secteurs, tels que l'industrie agro-alimentaire et la santé, a affirmé le responsable.

Calgaz-Algérie est une entreprise qui assure, à travers ses deux unités d'Ouargla et Laghouat, la production, la commercialisation et la distribution des gaz de l'air sur tout le territoire national. Elle s'emploie à accompagner le développement économique du pays dans les domaines pétrolier, gazier, pétrochimique et autres, selon une présentation de l'entreprise.

L'approvisionnement des structures hospitalières en oxygène liquide fait partie des missions de l'entreprise qui dispose d'une capacité de production journalière de 334 tonnes, ainsi que d'une large flotte de distribution pour assurer l'acheminement de ses produits vers ses clients, est-il précisé.

Dans le cadre de la lutte contre le coronavirus (Covid-19), l'entreprise a alimenté, à titre gracieux, 256 structures hospitalières dans 36 wilayas du pays avec une quantité de 130.000 litres d'oxygène médical, pour répondre à leurs besoins en la matière, dans le cadre d'une large action de solidarité menée depuis le début de la crise sanitaire, a rappelé le directeur de son unité d'Ouargla.

R.N

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2020-2021

Seulement 12 semaines en présentiel chaque semestre

Les étudiants universitaires rejoindront, à compter de demain, les établissements universitaires dans des conditions exceptionnelles marquées par la propagation du nouveau coronavirus, après la reprise des cours à distance depuis deux semaines.



A l'occasion de la rentrée universitaire 2020-2021, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane, avait fait état de l'application "stricte" d'un protocole sanitaire pour le mode d'enseignement en présentiel, et l'adoption du système de groupes qui concernera le tiers des élèves et uniquement les matières essentielles. L'enseignement en mode présentiel sera assuré pour une moyenne de 12 semaines par semestre et le reste des cours seront dispensés en ligne, avait-il précisé.

Le ministre a appelé la communauté universitaire à concourir à la réussite de cette rentrée, au titre de laquelle les établissements universitaires et les instituts accueilleront exceptionnellement 279 959 nouveaux étudiants, lesquels seront concernés également par les modes d'enseignement en présentiel et à distance.

Le premier responsable du secteur a estimé que le mode d'enseignement à distance est limité, avait permis de clôturer l'année universitaire 2019-2020 dans des conditions "acceptables", dans la majorité des établissements universitaires, de même qu'il avait permis aux établissements et à la famille universitaires, en tête de laquelle les enseignants chercheurs, d'acquiescer "une expérience précieuse" en cette matière à travers la maîtrise des approches pédagogiques et le développement de moyens et outils à l'image des plateformes d'enseignement et numériques,

ainsi que l'adoption de nouvelles méthodes dans les relations pédagogiques entre enseignant et étudiant.

Relevant que le ministre a finalisé 90 % de ces plateformes relatives à chaque établissement universitaire, le ministre a indiqué que ses services s'apprêtaient à "remédier aux difficultés enregistrées dans l'application de ce mode d'enseignement, notamment ce qui a trait au principe de l'interactivité entre l'enseignant et l'étudiant, outre les questions liées à l'élargissement du réseau internet pour élever le volume de débit et ce en collaboration avec Algérie Télécom".

De son côté, le Secrétaire général de l'Union nationale de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, affiliée à l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), M. Messaoud Amarna, a déclaré à l'APS que le mode d'enseignement à distance se voulait un modèle pédagogique et "un choix stratégique à adopter impérativement dans ce contexte sanitaire inédit", soulignant que sa réussite nécessite "la mobilisation de tous les moyens matériels et humains".

De leur côté, les organisations étudiantes ont appelé à l'application stricte du protocole sanitaire.

A ce propos, le SG de l'Union générale des étudiants algériens (UGE), Nadjib Mebarki, a relevé quelques lacunes dues au manque d'expérience face à cette pandémie durant le deuxième semestre de l'année universitaire écoulée, appelant tout un chacun à respecter les gestes barrières.

Au sujet de l'e-learning, M. Mebarki a fait savoir que les organisations étudiantes étaient les premières à opter pour cette méthode d'enseignement en tant que "choix unique" en cette conjoncture sanitaire exceptionnelle, mais aussi pour hisser l'université algérienne aux rangs des grandes universités. S'agissant des citoyens des zones d'ombre, le même responsable a indiqué qu'il était possible de recourir aux versions papier et à l'exploitation des salles informatiques mobilisées au niveau des universités et des cités universitaires.

Pour sa part, le Secrétaire national de l'Alliance pour le renouveau étudiant national (AREN), Hamza Radjai, a salué la méthode d'enseignement en présentiel adoptée par le ministère, ajoutant que l'enseignement par groupe est la méthode la plus adéquate pour assurer la continuité des cours.

Il a rappelé, dans ce contexte, que son organisation allait continuer à renforcer le rôle de ses structures à travers la formation et la garantie des mécanismes logistiques au profit des étudiants notamment internet à très haut débit.

Evoquant les habitants des zones enclavées, M. Radjai a appelé à l'ouverture des bibliothèques communales et à rapprocher les prestations et services des étudiants pour leur permettre de suivre leurs cours et à l'ouverture de lignes de transport collectif en vue de leur permettre également de se déplacer à l'université.

R.N

VACCIN

L'Algérie ne produira pas « Spoutnik-V »

L'Algérie ne produira pas le vaccin russe « Spoutnik-V ». Contrairement aux déclarations de l'ambassadeur russe en Algérie, le ministre algérien de la Santé a démenti tout contact avec les autorités russes dans l'objectif de fabriquer le vaccin Spoutnik-V en Algérie. Intervenant ce matin sur la chaîne Echourouk News TV, le ministre de la Santé a indiqué qu'il n'y a aucun contact pour produire le vaccin anti-co-

ronavirus en Algérie. Benbouzid dément ainsi les récentes déclarations de l'ambassadeur de Russie en Algérie, Igor Beliaev. Ce dernier a déclaré dans un entretien accordé la semaine dernière à l'agence Spoutnik que le vaccin russe « Spoutnik V » pourrait être produit localement en Algérie.

En outre, le Pr Benbouzid a indiqué qu'aucune date n'a été fixée pour le début de la vaccination contre le coro-

navirus en Algérie. Selon lui, ceux qui ont parlé du début de la vaccination durant le mois de janvier 2021 n'ont rien à voir avec le Comité scientifique. Le ministre a indiqué que l'annonce du choix du vaccin contre la Covid-19 qui sera acquis par l'Algérie sera faite par le président de la République ou le Premier ministre.

Benbouzid a précisé que l'Algérie va acquiescer le vaccin anti-coronavirus dans

le cadre du groupe Covax et le vaccin doit être validé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). « Nous n'avons signé aucun accord avec aucun des laboratoires qui ont développé le vaccin anti-covid-19 », a-t-il dit. Par ailleurs, le ministre de la Santé a fait savoir que le nombre des contaminations par le coronavirus dans le milieu scolaire est de 8000 cas.

R.N

DANS UNE VIDÉO ENREGISTRÉE DANS SON LIEU DE CONVALESCENCE

Première apparition publique de Tebboune depuis deux mois

Le président de la République s'est adressé, hier, de son lieu de convalescence, à la Nation, dans un message, largement relié, par les réseaux sociaux. Il s'agit de la première apparition du chef de l'Etat depuis son évacuation le 28 octobre dernier en Allemagne suite à sa contamination au coronavirus.

Abdelmadjid Tebboune paraissait amaigri, certes, mais il reste difficile de juger, à travers les images, de son état de santé. La seule certitude vient du Président lui-même en annonçant que son absence du pays prendra encore deux ou trois autres semaines.

Sur un ton calme, le Président a affirmé « être sur la voie de la guérison grâce à Dieu, à nos médecins de l'hôpital militaire et les médecins allemands ».

« Cela pourrait prendre une, deux ou trois autres semaines avant que je ne reprenne toutes mes capacités physiques », a-t-il déclaré, sans autre précision sur la maladie, ou sur le traitement.

« Mon éloignement ne signifie pas que j'ai oublié le pays. Je suis, quotidiennement, pour ne pas dire heure par heure, tout ce qui se passe en Algérie » a affirmé

M. Tebboune. « J'é mets des instructions à la Présidence lorsque cela est nécessaire ».

« Quant à la feuille de route que nous avons établi durant ma campagne, et une année après mon élection, grâce à vous, j'ai demandé à la Présidence de consulter l'autorité chargée des élections pour préparer le projet de loi sur les élections dans les plus proches délais, une dizaine de jours de préférence », a-t-il encore déclaré.

Faisant allusion aux événements qui secouent la région du Maghreb, la guerre au Sahara occidental et la normalisation du royaume du Maroc avec l'entité sioniste, le président de la République a déclaré que la situation politique dans la région était atten-



due. Une façon de dire que le pas franchi par le Maroc n'a pas surpris les autorités algériennes.

Le Président intervient, également, dans un climat interne marqué par une crise sanitaire doublée d'une crise économique. L'absence du Président, pendant une cinquantaine de jours, commence à peser lourdement sur la vie du pays.

Sur le plan politique, la prise de parole du Président intervient au moment où un débat commence à prendre forme sur son absence prolongée. Des voix dans la classe politique et parmi certaines personnalités de la société civile ont soulevé une éventuelle vacance du pouvoir. Le pays ne peut pas se permettre un tel luxe.

Hamma Sadek

AFFAIRE OULD ABBES ET BARKAT

La Cour d'Alger confirme les peines

La Cour d'Alger a confirmé ce 13 décembre les peines prononcées en première instance contre les deux anciens ministres de la Solidarité, Djamel Ould Abbas et Saïd Barkat.

Les deux anciens ministres de la Solidarité nationale étaient jugés en appel pour « dilapidation et détournement de deniers publics », « conclusion de marchés en violation de la législation » et « abus de fonction ». Le Tribunal de Sidi M'hamed les avait condamnés, en première instance, à des peines respectives de 8 ans et 4 ans de prison ferme avec une amende d'un (01) million de dinars chacun. Le parquet général près la cour d'Alger avait requis le 07 décembre dernier une aggravation des peines ; dix (10) ans de prison ferme et une amende d'un (1) million de DA contre Djamel Ould Abbas, et une peine de huit (8) ans de prison ferme contre Saïd Barkat.

« UN CRIME ÉTABLI »

Dans son réquisitoire, lors de l'audience du procès en appel des anciens ministres de la Solidarité nationale, Djamel Ould Abbas et Saïd Barkat, et leurs coaccusés, le Procureur général a précisé que le crime commis par les deux accusés était « établi ». Aussi, a-t-il requis « une peine de dix (10) ans de prison ferme et une amende d'un (1) million de DA contre Djamel Ould Abbas et une peine de huit (8) ans de prison ferme et une amende d'un (1) million de DA contre Saïd Barkat ».

Le Procureur général a également requis une peine de cinq (5) ans de prison ferme et une amende d'un (1) million de DA contre l'ancien secrétaire général du ministère de la Solidarité nationale, Bouchenak Khelladi, et des peines allant de quatre (4) à cinq (5) ans de prison ferme et une amende de 500 000 DA contre les autres coaccusés, avec la confiscation de tous les biens provenant du crime.

La Cour avait de nouveau auditionné les accusés mis en cause dans l'affaire de détournement et de dilapidation de deniers publics, dont des membres d'associations nationales, à l'instar de l'Organisation nationale des étudiants algériens (ONEA) et l'Union médicale algérienne (UMA), et des fonctionnaires impliqués dans le retrait de différentes sommes d'argent en faveur d'organisations associatives présidées par Djamel Ould Abbas alors qu'il occupait le poste de ministre de la Solidarité nationale. Pour sa part, l'avocat du ministère de la Solidarité nationale a demandé « l'indemnisation » du ministère pour les pertes financières induites par le financement de 4 associations nationales, sous le couvert de la solidarité, ajoutant que ces associations « ont bénéficié de budgets importants d'un montant global de 1800 milliards de centimes ».

Le recours du ministère aux associations « est inacceptable », et ne revêtait aucun caractère urgent comme voudraient le faire croire les accusés dans leurs déclarations, a-t-il observé.

AFFAIRE NEKKAZ

La réponse du ministère de la Justice

Le ministère de la Justice et garde des Sceaux a répondu hier à la lettre ouverte adressée par Rachid Nekkaz, au ministre de la Justice, dans laquelle il dénonce le caractère arbitraire de sa détention. « Plusieurs quotidiens et sites Internet ont réédité dans leur publication les 1er et 2 décembre 2020, le contenu d'une lettre ouverte adressée par le nommé Nekkaz Rachid, emprisonné à l'établissement de réadaptation de Kolea, au ministre de la Justice, garde des Sceaux, à travers laquelle il dénonce le caractère arbitraire de sa détention provisoire », a indiqué un communiqué du ministère de la Justice.

« L'intéressé fonde ses allégations sur le contenu de l'arrêt de la chambre d'accusation de la cour d'Alger rendu le 5 avril 2020, par lequel cette autorité judiciaire a ordonné une prolongation de sa détention provisoire, à compter du 4 avril 2020.

Selon l'auteur de cette lettre, cette décision rétroactive entraîne la nullité de la procédure, ce qui nécessite sa libération immédiate, indique le ministère qui précise que les avocats de la défense ont avancé les mêmes arguments que leur client.

En réaction à la lettre ouverte du détenu, le ministre de la Justice, garde des Sceaux, a ordonné le 2 décembre

2020, l'ouverture d'une enquête administrative qui a été confiée à l'inspecteur général du ministère de la Justice afin d'examiner la gravité des allégations contre la décision de la chambre d'accusation de la cour d'Alger et de vérifier le fondement des aspects juridiques soulevés, a indiqué le même communiqué.

Le 9 décembre 2020, l'Inspection générale a remis les résultats de ses enquêtes au ministre de la Justice, garde des Sceaux, dans lesquelles il est fait état que l'accusé Nekkaz Rachid a été inculpé et auditionné par le juge d'instruction du tribunal de Dar El Beida, qui a décidé de le placer en détention provisoire le 4 décembre 2019.

« Le 8 mars 2020, le juge d'instruction chargé du dossier a rendu une ordonnance de transmission des pièces du dossier au procureur général. Le 09 mars 2020, le procureur de la République a interjeté un appel contre l'ordonnance rendue par le juge d'instruction, au motif que cette dernière était prématurée car l'accusé n'avait pas auditionné dans l'affaire » a indiqué le communiqué du département de Zeghmati.

« Le dossier de procédure fut enrôlé devant la chambre d'accusation de la cour d'Alger à son audience du 22 mars 2020. Sur demande de la dé-

fense du prévenu, l'affaire fut renvoyée au 05 avril 2020 », selon la même source.

« En réponse aux demandes présentées par les avocats de l'accusé et le parquet, la Chambre d'accusation a rendu le 5 avril 2020 la décision qui a été rendue comme suit, a détaillé le communiqué du ministère. » En la forme : déclare l'appel recevable. Au fond : 1. Avant de statuer, le dossier est renvoyé au même juge d'instruction pour poursuivre l'instruction en appliquant les procédures mentionnées dans la résolution. 2. La détention provisoire de l'accusé est prolongée pour une période de quatre mois, à compter du 4 avril 2020 », indique le même communiqué.

« L'ordonnance rendue par le juge d'instruction frappée d'appel dans l'affaire est une ordonnance de règlement au sens de l'article 166 du code de procédure pénale, qui, dans le cas où elle est portée devant la chambre d'accusation, alors que le prévenu est incarcéré, le mandat de dépôt ou d'arrestation émis contre lui par l'autorité d'instruction, continue à produire ses effets, jusqu'à ce qu'il ait été statué par la juridiction du renvoi ; par statuer il y a lieu de rendre une décision sur le fond », selon la même source.

R.N

FONDS NATIONAL DE L'ENVIRONNEMENT ET DU LITTORAL

La nomenclature des recettes et dépenses fixée au JO

Un arrêté interministériel fixant la nomenclature des recettes et des dépenses du compte d'affectation spéciale intitulé "Fonds national de l'environnement et du littoral", a été publié au Journal officiel (N72). Le présent arrêté daté du 2 octobre 2020, signé par la ministre chargée de l'Environnement et celui des Finances, a pour objet de fixer la nomenclature des recettes et des dépenses du compte d'affectation spéciale n 302-065 intitulé "Fonds national de l'environnement et du littoral" et a pour recettes plusieurs taxes dont la taxe sur les activités polluantes ou dangereuses pour l'environnement, lit-on sur le journal officiel.

Il existe parmi les taxes notamment, "les taxes spécifiques fixées par les lois de finances, le produit des amendes perçues au titre des infractions à la législation relative à la protection de l'environnement, les dons et legs nationaux et internationaux, les indemnités au titre des dépenses pour la lutte contre les pollutions accidentelles occasionnées par des déversements de substances chimiques dangereuses dans la mer, dans le domaine hydraulique et des nappes souterraines, dans le sol et dans l'atmosphère.

Le Fonds national de l'environnement et du littoral bénéficiera de dotations du budget de l'Etat pour le financement des actions de surveillance et de contrôle de l'environnement, le financement des actions d'inspection environnementale et les dépenses relatives à l'acquisition, à la rénovation et à la réhabilitation des équipements environnementaux.

Ces dotations concerneront également les dépenses relatives aux interventions d'urgence en cas de pollution marine accidentelle, ou par les hydrocarbures ou toute autre substance ou déchet générés par toute autre activité située à terre et les exercices de simulation.

Ces dotations financent également différents programmes en relation avec l'environnement tels les programmes de protection et de réhabilitation des sites naturels et des espaces verts, les programmes de protection des sites dégradés ou menacés de dégradation ou d'érosion et des zones naturelles d'intérêt écologique et les programmes de réhabilitation des espaces terrestres et marins remarquables et/ou nécessaires au maintien des équilibres naturels, en vue de leur conservation. Les programmes concernent également la réhabilitation des milieux montagneux, forestiers, steppiques, désertiques, oasiens et humides ainsi que la protection, la réhabilitation et le développement des espaces verts.

Mise sur pied d'un comité de suivi et d'évaluation

Ainsi, il a été institué auprès du ministre chargé de l'Environnement, dans la limite de ses attributions, un comité de suivi et d'évaluation chargé d'examiner le programme d'action et d'arrêter la liste des projets à financer, lit-on sur le JO N72.

Ce comité de suivi a également pour mission de se prononcer sur la priorité des actions à financer et d'établir un bilan annuel.

Composé de membres représentants les différentes directions de l'administration centrale, le comité de suivi et d'évaluation est assisté, dans ses missions, par un secrétaire chargé de dresser les procès-verbaux des réunions tenues de ce comité.

R.N

ACCORD OPEP+

Attar met en avant les efforts de l'OPEP

Le ministre de l'Energie, Abdelmadjid Attar, a mis en avant, dimanche à Alger, les efforts de l'Organisation des Pays Arabes Exportateurs de pétrole (OPEP) dans le cadre de l'accord OPEP+ et ce à travers le respect des engagements relatifs à la baisse de production en vue de rétablir la stabilité du marché de pétrole.



Dans son allocution liminaire lors des travaux de la 105ème réunion du Conseil des Ministres de l'OPEP, présidée par M. Attar via visioconférence, ce dernier a mis en avant "les efforts consentis par l'organisation dans le cadre de l'accord OPEP+ à travers le respect de tous les engagements relatifs à la baisse de production pour rétablir la stabilité du marché pétrolier et réduire au maximum l'excédent de l'offre". "La situation d'instabilité des marchés mondiaux et le flou entourant l'avenir de la demande sur le pétrole sur les court et moyen termes exigent aux pays exportateurs de pétrole notamment les pays arabes, d'oeuvrer de concert pour davantage de coordination quant à leur politique énergétique, outre l'échange d'expériences et d'informations à même de s'acclimater aux changements du

marché pétrolier", a poursuivi le ministre. Il a insisté, en outre, sur l'impératif d'oeuvrer à la mise en place de stratégies de développement servant les intérêts des pays de l'OPEP. Dans ce contexte, M. Attar a salué «le travail colossal réalisé par l'organisation, à savoir la réalisation d'une série d'études, la tenue de réunions de coordination, en plus des réunions annuelles, dans divers domaines. L'organisation a également proposé un plan pour la relance et le développement de son activité, susceptible d'améliorer sa performance et de lui conférer davantage d'efficacité, a-t-il estimé. La coordination entre les pays arabes exportateurs de pétrole permettra de «renforcer davantage les chances de coopération entre les pays membres dans les différents volets de l'industrie pétrolière et gazière et partant réaliser les résultats et ob-

jectifs escomptés», a soutenu M. Attar. Il a évoqué, en outre, la situation «extrêmement difficile» de l'économie mondiale et des marchés pétroliers en particulier, en raison de la propagation de la pandémie du nouveau coronavirus, citant les développements radicaux qu'elle a entraîné au niveau des marchés pétroliers, dont la chute vertigineuse de la demande mondiale. En plus de ses effets graves sur la santé de l'homme, la pandémie a provoqué des perturbations socio-économiques importantes dans la plupart des pays du monde, ainsi que dans les pays arabes, a souligné M. Attar, rappelant le rapport du Fonds monétaire international (FMI) du mois d'octobre 2020, lequel prévoit une récession de l'économie mondiale à -4,4% cette année.

R.N

AGRICULTURE

Nécessité de focaliser sur le programme d'irrigation complémentaire

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelhamid Hemdani a insisté sur la nécessité de focaliser sur le programme d'irrigation complémentaire en le plaçant comme "opération essentielle" pour tous les responsables et intervenants au niveau local, a indiqué samedi un communiqué du ministère. Présidant une réunion d'évaluation par visioconférence avec les directeurs des services agricoles des wilayas de l'est et deux wilaya du Sud (Ouargla et El-Oued), le ministre a donné des instructions fermes à l'effet d'améliorer l'utilisation des équipements d'irrigation complémentaires non exploités no-

tamment ceux au niveau des coopératives de céréales. Il a également appelé à la nécessité d'intensifier les actions de proximité sur terrain en vue d'accompagner techniquement les agriculteurs depuis le début de la saison jusqu'à sa fin. La réunion a été consacrée à l'évaluation de l'état de concrétisation de plusieurs opérations à caractère urgent dont le lancement de la campagne labours-semailles, le programme d'irrigation complémentaire, l'application du programme de distribution du son de blé et le règlement du dossier de foncier agricole. Le ministre a évoqué les conditions climatiques favorables,

notamment les précipitations ayant facilité les opérations de labours-semailles au niveau des wilayas de l'est, mettant l'accent sur la nécessité de suivre l'opération et de doubler d'efforts. Concernant le son de blé, M. Hemdani a instruit les directeurs des services agricoles locaux d'apporter leur soutien aux éleveurs, notamment en cette conjoncture, et à ne pas rester les bras croisés devant les dépassements commis contre l'agriculteur ou l'éleveur. Dans ce contexte, M. Hemdani a donné des instructions à ses cadres locaux pour le suivi du système de distribution du son de blé, en coordination avec d'autres services au niveau de la wi-

laya, précisant que la circulaire ministérielle relative à l'application de ce système avait été adressée à toutes les parties concernées. Il a, également, appelé tous les cadres à se mobiliser en vue de réaliser les objectifs tracés dans le cadre de la feuille de route du secteur. La réunion, tenue par vision conférence, a vu la participation des directeurs des services agricoles de 16 wilayas et de cadres centraux, ainsi que des responsables de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OIAC) et des représentants de la chambre nationale d'agriculture et des instituts techniques concernés.

APS

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Impliquer les PME et les micro-entreprises

Les micro-entreprises et les start-up doivent être impliquées, notamment en ôtant les entraves bureaucratiques, dans les différents projets de développement du renouvelable et de l'efficacité énergétique en Algérie, a estimé hier à Alger, le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé des micro-entreprises, Nassim Diafat.



En marge d'une réunion de travail avec le ministre de la Transition énergétique et des Energies renouvelables, Chem Edine Chitour, M. Diafat a souligné l'intérêt d'impliquer les jeunes à la tête de PME et de micro-entreprises dans le développement des projets liés au déploiement des énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique, notamment en ôtant devant eux les entraves bureaucratiques. Il s'agit, pour M. Diafat, de juger la capacité des petites entreprises selon leur savoir-faire et non en exigeant systématiquement des diplômes universitaires pour mener à bien les différents projets du secteur du renouvelable. "Il s'agit pour cette réunion de définir comment la ressource de la jeunesse peut apporter sa contribution à ce secteur important", a indiqué M. Diafat, ajoutant que la micro-entreprise peut activer dans ce secteur en apportant une grande valeur ajoutée à travers la phase d'études ou dans la réalisation. Concédant des manques concernant l'aspect

de la formation, le ministre délégué a fait savoir que cela est en cours de prise en charge par son département ministériel en collaboration avec l'ensemble des ministères concernés. "Il y a aussi la thématique des plans de charge. Beaucoup d'entreprises existantes n'ont pas bénéficié de plans de charges car d'autres grandes entreprises locales ou étrangères se sont accaparés ces marchés, ou bien parce que ces petites entreprises n'ont pas pu avoir la visibilité nécessaire", a constaté M. Diafat, soulignant l'intérêt pour ces micro-entreprises et PME de se regrouper en groupements ou en coopératives, tout en s'appuyant sur le soutien du ministre délégué. M. Diafat a, en outre, cité le potentiel dont dispose le pays, notamment grâce à des porteurs de projet et d'idées innovantes ayant un impact direct sur l'économie nationale. "Nous avons d'ailleurs pu créer des partenariats entre des micro-entreprises de l'Ansej avec une entreprise publique pour la fabrication de prototypes de pivots d'irrigation fonctionnant à l'énergie solaire", a-t-il indiqué.

Pour sa part, le ministre de la Transition énergétique et des Energies renouvelables a énuméré les différents types de projet pouvant bénéficier de l'apport de micro-entreprises et de PME locales, notamment dans la rénovation du vieux bâti dans le cadre de l'implémentation du concept d'efficacité énergétique. Selon le ministre, l'objectif à terme est de créer des micro-entreprises créatrices de valeur ajoutée à travers l'ensemble des wilayas afin d'économiser l'énergie, notamment à travers un fonds dédié par le ministère. Il a également évoqué l'apport de plans de charge aux micro-entreprises en leur offrant la possibilité d'installer des chauffe-eau solaires, de matériaux d'isolation de l'habitat et de baches d'eau pour récupérer les eaux de pluies. De plus, M. Chitour a également souligné le potentiel de petites entreprises dans le cadre de l'installation des kits Sirghaz pour parvenir à l'objectif national de 200 000 véhicules roulant au GPL.

R.E

ACTION CLIMATIQUE DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT

La Banque mondiale veut porter la part de ses financements à 35 %

Le Groupe de la Banque mondiale a annoncé aujourd'hui qu'au cours des cinq prochaines années, 35 % de ses financements en moyenne auront des retombées positives pour le climat. Un objectif ambitieux qui vient se substituer à une cible initiale de 28 % à l'horizon 2020, en vigueur depuis cinq ans. La Banque mondiale (BIRD et IDA) veillera également à ce que 50 % de ces financements soutiennent l'adaptation et la résilience. Ces deux annonces, parmi d'autres, reflètent l'engagement du Groupe de la Banque mondiale à accompagner les pays en développement confrontés aux enjeux du changement climatique et à une nécessaire adaptation à ses effets grandissants.

Samedi 12 décembre, le président du Groupe de la Banque mondiale, David Malpass, évoquera les activités et engagements de l'institution lors du sommet Ambition climat, organisé en mode virtuel par les Nations Unies, le Royaume-Uni et la France en partenariat avec le Chili et l'Italie. « Le changement climatique contrarie sérieusement nos efforts en faveur du développement, souligne David Malpass, président du Groupe de la Banque mondiale. Les pays les plus pauvres sont ceux qui souffrent le plus des aléas du climat, avec leur cortège d'inondations, de sécheresses et de menaces pour la sécurité alimentaire. En plus d'augmenter nos financements climatiques, nous nous employons à promouvoir la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans les pays ainsi qu'une transition réussie vers un développement sobre en carbone. »

Le Groupe de la Banque mondiale est déjà la première source de financement multilatérale pour les investissements climatiques dans les pays en développement. Dans le cadre de l'adoption de son premier Plan d'action sur le changement climatique 2016-2020, il s'était fixé pour objectif de porter à 28 % d'ici à 2020 la part de ses financements ayant des effets positifs sur le climat. La nouvelle cible de 35 % annoncée aujourd'hui fera partie intégrante de son deuxième Plan d'action sur le changement climatique, qui couvrira la période 2021 à 2025.

Entre 2016 et 2020, les institutions du Groupe (Banque mondiale, IFC et MIGA) ont mobilisé plus de 83 milliards de dollars de financements climatiques en faveur des pays en développement. Ces ressources ont notamment permis d'augmenter de 34 GW les capacités de production électrique à partir d'énergies renouvelables et de faire bénéficier des millions d'individus dans une cinquantaine de pays d'un meilleur accès aux données hydrométéorologiques et aux systèmes d'alerte précoce, parmi d'autres résultats positifs pour le développement. L'an dernier, le niveau d'investissements climatiques du Groupe de la Banque mondiale a battu des records historiques.

Le Groupe de la Banque mondiale s'emploie à aider les pays à contrôler et réduire leurs émissions de gaz à effet de serre. À travers ses programmes, il est déterminé à aider les pays à atteindre leurs objectifs climatiques et de développement, avec en ligne de mire les contributions déterminées au niveau national au titre de l'accord de Paris et la diminution de la dépendance énergétique vis-à-vis du charbon, dans le souci d'une relation vigoureuse, verte et climato-résiliente.

R.E

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

AstraZeneca achète la biotech Alexion pour 39 milliards de dollars

AstraZeneca a annoncé samedi l'acquisition de l'entreprise américaine de biotechnologie Alexion pour une valeur de 39 milliards de dollars (32,2 milliards d'euros), ce qui va permettre au laboratoire anglo-suédois de se renforcer dans le développement de traitements contre les maladies rares et dans le secteur de l'immunologie. Les actionnaires d'Alexion recevront 60 dollars en numéraire et 2,1243 American Depositary Shares (ADS) As-

traZeneca par titre apporté, ce qui donne à la "biotech" une valorisation de 175 dollars par action, à comparer à un cours de clôture de 120,98 dollars vendredi soir à Wall Street. L'opération sera immédiatement relative et créatrice de valeur, affirme AstraZeneca, qui compte installer son pôle sur les maladies rares à Boston. "Cette acquisition nous permet de renforcer notre présence dans l'immunologie", a déclaré le directeur général d'AstraZeneca, Pascal Soriot, cité dans un communiqué.

"Alexion s'est installé comme un leader dans la biologie du complément, fournissant des avancées bénéfiques aux patients atteints de maladies rares à méme de changer leurs vies." Les Conseils d'administration des deux entreprises ont approuvé la transaction, qui devrait être finalisée au troisième trimestre 2021, a dit AstraZeneca, qui est, par ailleurs, à la pointe du développement d'un vaccin contre le COVID-19. Alexion était considérée

comme une cible potentielle depuis quelques temps en raison de la tendance à la baisse de son cours de Bourse depuis un pic à plus de 200 dollars en 2015, due aux doutes des investisseurs quant à sa capacité à renouveler son portefeuille de traitements. Le fonds activiste Elliott Management, actionnaire de l'entreprise, l'a incitée en décembre 2019 à rechercher un acquéreur, ce que le conseil d'administration avait refusé à l'époque.

R.E



SOUK AHRAS

Une série de mesures pour prévenir les risques d'inondations

Une série de mesures destinées à prévenir les risques liés aux intempéries et aux inondations vient d'être prise dans la wilaya de Souk Ahras, a-t-on appris samedi auprès des services de la wilaya.

La cellule de communication de la wilaya a fait état, à ce propos, de la mobilisation de tous les moyens humains et matériels en cas d'urgence au cours d'une réunion présidée par la wali, Lou-nès Bouzegza, en présence des chefs de daïra, des directeurs des secteurs de l'énergie, du commerce, des travaux pu-

blics, des ressources en eau, de la protection civile, de l'éducation, de la santé, du président de la section locale du Croissant rouge algérien (CRA) et du commissaire des Scouts musulmans algériens (SMA).

Selon les mêmes services, le chef de l'exécutif de wilaya a insisté sur la poursuite des actions d'entretien régulier, du traitement des "points noirs" et le curage des avaloirs et des réseaux d'assainissement.

De son côté, la directrice des travaux publics, Saliha Akab, a indiqué que le

parc de l'équipement du secteur vient d'être renforcé par 6 chasse-neiges, 3 tracteurs, 5 niveleuses et 10 camions, ajoutant que 80 tonnes de sel ont été acquises pour les opérations de déneigement. Ces engins s'ajoutent aux 5 autres déjà existants et permettront d'enlever avec plus d'efficacité la neiges, a déclaré la même responsable.

Pour leur part, les directeurs de l'énergie, de la protection civile, du commerce et des ressources en eau ont assuré que leurs unités sont prêtes à intervenir en cas d'urgence liée aux intempéries.

NÂAMA (VENTS VIOLENTS)

Des arbres et poteaux d'éclairage public arrachés

Les vents forts accompagnés de tempêtes de sable enregistrés dans la wilaya de Nâama depuis hier vendredi ont arraché des arbres et des poteaux d'éclairage public sans faire de victimes, a-t-on appris samedi auprès des services de la protection civile. Les mêmes services ont indiqué avoir mobilisé, en coordination avec les services communaux, des moyens pour l'ouverture des voies à travers les rues et l'enlèvement des arbres, câbles et candélabres arrachés dans la soirée du vendredi par la force des vents au niveau des rues "Boumefrifek", "Soummam" et "Imzi" dans la commune d'Ain Sefra. Les services ont intervenu également suite à l'arrachage de poteaux de signalisation électrique à haï "Es-salem", de même que deux poteaux d'électricité à la cité des 150 logements et haï "Eddir" dans la commune de Mécheria. Les rafales de vent brouillent relativement la visibilité à cause de la poussière et du cumul de sable le long du couloir de la double voie, reliant les villes de Mécheria et Ain Sefra. Les équipes spécialisées sont intervenues pour débayer le sable, en mobilisant un nombre suffisant de travailleurs et d'engins, a-t-on indiqué à la direction des travaux publics.

SIDI BEL-ABBÈS

Lancement d'un important programme de développement agricole

La wilaya de Sidi Bel-Abbès a lancé un important programme de développement agricole dans les zones d'ombre, a-t-on appris samedi du wali, Mustapha Limani. La wilaya, un pôle agricole par excellence, a bénéficié d'un important programme agricole au titre des programmes de développement des zones d'ombre décidés par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune dans le cadre de la stratégie de l'Etat visant à développer le secteur, dans le domaine de l'irrigation, l'habitat rural, la mise en valeur des terres et l'extension de l'électrification rurale, a-t-on souligné. Dans le cadre de cette stratégie, la wilaya de Sidi Bel-Abbès a pris plusieurs dispositions et mesures axées sur le raccordement des exploitations agricoles à l'électrification rurale et la dotation en énergies renouvelables, outre la poursuite du recensement des exploitations qui souffrent du manque de couverture en électricité. Ce programme porte aussi sur l'ouverture et l'aménagement des pistes pour désenclaver la population des zones recensées au titre du programme de développement des zones d'ombre outre la création de pôles agricoles touchant des filières agricoles diverses par un produit agricole et animal, élargir les terres irriguées et le forage des puits et autres.

EL TARF (ÉQUIPEMENTS FONCTIONNANT AU GAZ NATUREL)

Sensibilisation des élèves aux dangers de la mauvaise utilisation

Plusieurs établissements scolaires de la commune frontalière de Bougous (wilaya d'El Tarf) ont été ciblés ces jours-ci par une campagne de sensibilisation aux risques liés à la mauvaise utilisation du gaz, a indiqué samedi le chargé de la communication des services de la protection civile.



"Menée en collaboration avec les services de la Direction locale de l'éducation, cette opération de sensibilisation a permis aux éléments de la protection civile de présenter aux élèves de cette commune une série de recommandations et d'explications détaillées sur les dangers guettant les utilisateurs des équipements fonctionnant au gaz et les divers accidents survenant en raison d'une mauvaise manipulation de ce moyen de chauffage", a ajouté

le lieutenant Seif Eddine Madaci. Lancée il y a une quinzaine de jours, cette campagne qui a déjà ciblé différents établissements scolaires des communes d'El Tarf et Zitouna, se poursuivra jusqu'au mois d'avril prochain et touchera, à partir d'aujourd'hui, d'autres écoles, CEM et lycées des communes frontalières de Bouhadjar, Ain Assel et Hammam Beni, où une vague de froid glacial sévit depuis les dernières chutes de neige enregistrées dans cette région.

Selon la même source, de nombreux élèves ont reçu des informations sur le sujet, par le biais du data show, dans le cadre des efforts visant à leur inculquer la culture préventive destinée à protéger leur vie ou celle des membres de leurs familles, notamment dans les zones rurales où le risque est plus important en raison de conditions climatiques, mais aussi en raison de l'utilisation de moyens de chauffage ne répondant pas souvent aux normes de sécurité requises.

L'objectif de cette campagne de sensibilisation est d'alerter sur les risques liés à l'utilisation inappropriée de moyens de chauffage pour éviter les accidents domestiques conduisant à la perte de vies humaines pour cause d'asphyxie ou d'incendie, mais aussi d'inciter les élèves et le corps enseignant au strict respect des mesures de prévention pour endiguer la propagation du coronavirus, notamment par le port du masque de protection et la distanciation physique, a-t-il conclu.

TISSEMSILT

La caravane "Ville et histoire" fait une halte

La caravane "Ville et Histoire", placée sous le slogan "Sur les traces de l'Emir Abdelkader", est arrivée samedi dans la wilaya de Tissemsilt pour permettre à ses membres de visiter des sites archéologiques et s'enquérir des différentes fouilles qui ont eu lieu in situ, a-t-on appris de Nabil Messai directeur de l'antenne de l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels de la commune de Bordj Emir Abdelkader. Le programme de la caravane, organisée par l'Association "Amis de Miliana" d'arts et de culture (wilaya d'Ain Defla) a permis aux adhérents de l'association et de chercheurs en archéologie de plusieurs universités du pays de visiter le monument archéologique du fort de Taza, dans la commune de Bordj Emir Abdelkader, qui fut une des forteresses de la résistance menée par le fondateur de l'Etat algérien moderne contre l'armée coloniale française. Lors de cette visite, d'amples explications ont été fournies sur les fouilles qui ont eu lieu sur le site de ce fort durant la période de 2001 à 2019 sous la supervision de

l'archéologue de l'université d'Alger 2, le professeur Azzeddine Bouyahiaoui. Les membres de la caravane ont également visité le siège de l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels à Bordj Emir Abdelkader, où ils ont été informés des missions de cet organisme chargé de la protection et de la valorisation du site archéologique du fort historique Taza, a indiqué M. Messai. L'organisation de cette caravane a pour objectif de faire découvrir les sites archéologiques témoins de la résistance populaire conduite par l'Emir Abdelkader dans les wilayas d'Ain Defla, Tissemsilt, Tiaret et Mascara, a-t-on souligné. Une visite pédagogique sera prochainement organisée sur les sites archéologiques qui relatent la résistance du fondateur de l'Etat algérien moderne dans la ville de Miliana (Ain Defla) au profit de cadres de l'Office et d'adhérents de plusieurs associations activant dans la commune de Bordj Emir Abdelkader, a-t-on annoncé.

TISSEMSILT

Mise en terre de plus de 2 000 arbustes dans la forêt d'Ain Antar

Plus de 2.000 arbustes de cèdre de l'Atlas ont été mis en terre dans la forêt d'Ain Antar dans la commune de Boukaid (Tissemsilt) à l'occasion de la commémoration du 60e anniversaire des manifestations du 11 décembre 1960 et la célébration de la Journée internationale des montagnes, a-t-on appris samedi auprès de la conservation des forêts. Organisée par la direction des forêts, en collaboration avec la direction de l'industrie et des mines et l'entreprise nationale des produits miniers ferreux de Boukaid, cette opération a vu la participation d'éléments des services communaux, de la gendarmerie nationale, la protection civile, d'associations et de citoyens, a indiqué la même source. L'opération de reboisement a été centrée au niveau des espaces meubles existants dans la forêt d'Ain Antar, qui a abrité la moitié des arbres du cèdre de l'Atlas sur une superficie globale de près de deux hectares, a-t-on fait savoir. La conservation des forêts de la wilaya de Mostaganem a annoncé un programme de plantation de plus de 5 millions d'arbustes de la variété cèdre de l'Atlas dans la forêt d'Ain Antar durant la campagne de reboisement qui s'étale jusqu'au 21 mars de l'année prochaine.

TIZI-OUZOU

Fermeture du gué de l'Oued Azaghar à Bouzguène

Le gué de l'Oued Azaghar, dans la commune de Bouzguène, à l'Est de Tizi-Ouzou, a été fermé à la circulation routière des suites du débordement du lit de l'Oued Sahel, a-t-on appris samedi auprès de la direction locale des travaux publics (DTP).



Les fortes précipitations pluviales enregistrées ce week-end ont provoqué un débordement qui a inondé la chaussée et charié quantité d'objets hétéroclites, notamment, des branches qui se sont accumulées constituant ainsi un obstacle et même un danger à la circulation sur ce passage " a indiqué à l'APS, Rafik Sadok, DTP par intérim.

Le même responsable a ajouté qu' "une étude est en cours pour la réalisation d'un ouvrage d'art au niveau de ce pont qui constitue un point noir, et qui a été renforcé, l'été dernier, par la réalisation de barreaudages et des glissières ". Situé sur le chemin inter-communal reliant les communes de Bouzguène et Illoula Oumalou, ce gué a été, pour rappel, le théâ-

tre de 2 accidents en 2018 et 2019. Ce dernier avait causé la mort d'une personne. Des éboulements et chutes de pierres ont été, également, enregistrés à travers la wilaya durant cette fin de semaine suites aux fortes précipitations, notamment, sur les chemins de wilaya (CW) 30 au niveau de Takhoukth, 72 au lieu-dit pont de Bougie, 25 à la sortie du chef-

lieu de commune de Ait-Yahia Moussa et le CW 128 menant vers Boghni. La même source a aussi indiqué que des situations de stagnation d'eaux pluviales ont été enregistrées à plusieurs endroits et ont nécessité le déploiement d'importants moyens humains et matériels de la part des maisons cantonnières, des subdivisions de la DTP et des APC concernées.

HASSASNA (SAÏDA)

Distribution prochaine de plus de 240 logements publics locatifs

Plus de 240 logements publics locatifs (LPL) seront distribués dans la daïra de Hassasna (Saïda) en début d'année 2021, a-t-on appris samedi auprès des services de la wilaya. Il s'agit de 190 logements dans la commune de Maâmoura et 51 autres dans la commune de Hassasna, a-t-on indiqué, soulignant que les deux sites urbains ont fait l'objet d'opérations d'aménagement extérieur à travers leur raccordement aux différents réseaux, notamment d'alimentation en eau potable, d'assainissement et de l'éclairage public, en plus de la construction des trottoirs et le revêtement des routes. L'Office de promotion et de gestion Immobilière (OPGI) a organisé, mardi dernier, un tirage au sort pour déterminer les positions des logements des bénéficiaires, en présence de la cheffe de daïra de Hassasna, selon la même source. D'autre part, un projet de réalisation de 489 logements de la même formule est en cours dans les communes de Hassasna, Maâmoura et Ain Skhouina, relevant de la même daïra avec un taux d'avancement des travaux entre 50 et 95%, a-t-on fait savoir. A noter que l'OPGI chapeaute un programme global de 890 logements publics locatifs dans la daïra de Hassasna, dont 400 ont été réalisés et le restant est en cours. La wilaya de Saïda compte, globalement, un programme de logements publics locatifs de 15.236 unités dont 10.524 ont été réalisées et le restant est en cours, selon la direction du logement.

BLIDA (ÉTABLISSEMENTS ÉDUCATIFS ET DE SANTÉ)

Renforcement en matériel médical et moyens de prévention

Des quantités considérables de matériel médical et de moyens de prévention ont été distribués, samedi à Blida, aux unités et hôpitaux dédiés à la lutte contre la Covid-19 et à des établissements éducatifs, au titre d'une initiative des autorités de la wilaya, soutenue par des opérateurs économiques. Pour remédier aux insuffisances accusées au sein des unités et hôpitaux mobilisés dans la lutte contre la Covid-19, il a été procédé à leur renforcement avec neuf ambulances médicalisées, financées sur le budget de wilaya et par l'APW et des lits médicaux et des moyens de prévention, a-t-on appris auprès du wali, Kamel Nouisser. Les structures touchées par cette opération sont le Centre hospitalo universitaire (CHU) Franz Fanon et les hôpitaux de Meftah (à l'est de la wilaya), El Afroune (à l'ouest), BoufarikBoufarik (au nord), et Brahim TirichineTirichine (ex-faubourg) du

centre ville de Blida, qui ont bénéficié d'ambulances médicalisées, de lits médicaux et de moyens de prévention, destinés à la protection des staffs médicaux et l'amélioration des prestations médicales, a indiqué le wali. Le secteur éducatif de la wilaya a, également, bénéficié de cette initiative, visant à assurer une prévention contre le virus, en milieu scolaire, en recevant une importante quantité de produits d'hygiène et de désinfection et de moyens de prévention, qui seront distribués aux écoles primaires, au nombre de 406, du fait qu'elles comptent le plus grand nombre d'élèves comparativement aux établissements du moyen et du secondaire. "Des produits de désinfection seront distribués aux écoles primaires, à raison d'une fois tous les trois mois, en vue de préserver la santé des élèves et des staffs pédagogiques et éducatifs", a déclaré le wali de Blida, "car protéger le milieu scolaire, c'est protéger toute la société", a-t-il dit.

EL BAYADH (PRODUITS PÉTROLIERS)

Entrée en service prochaine d'un centre de stockage à Chellala

Un centre de stockage et de distribution de produits pétroliers situé à Chellala (sud de la wilaya d'El Bayadh) sera mis en service au mois de janvier prochain, a-t-on appris samedi auprès de la direction de l'énergie. Le chef de service hydrocarbures à la direction, Benali Noureddine a indiqué que cette structure s'étend sur une superficie de 2 hectares avec une capacité de stockage de 5.000 mètres cubes de carburant répartis sur 6 grands réservoirs dont les travaux de réalisation ont été achevés, en attendant l'accomplissement prochain des procédures administratives. Une fois entré en service, ce centre assurera le stockage de 3.000 m3 de mazout, 1.700 m3 d'essence et 300 m3 de gaz pétrole liquéfié (Sirghaz), a-t-il fait savoir, soulignant que cette infrastructure d'un coût de 680 millions DA au titre de l'investissement privé devra contribuer à assurer l'approvisionnement régulier et permanent de 23 stations service dans la wilaya et générer 80 emplois. Pour rappel, la wilaya d'El Bayadh compte une seule station de stockage de carburant de Naftal située au chef-lieu de wilaya d'une capacité de 1.400 m3 de mazout. Par ailleurs, des travaux sont en cours pour la réalisation de 21 stations service à travers la wilaya sur un total de 34 stations approuvées par le ministère de l'Énergie. Trois stations services seront réceptionnées avant la fin d'année en cours.

NÂAMA (SANTÉ)

Entrée en service d'un établissement spécialisé en maladies mentales

L'établissement public hospitalier spécialisé en maladies mentales d'une capacité de 120 lits situé dans la commune d'Ain Sefra (Nâama), est entré en service, a-t-on appris auprès de la Direction de la santé et de la population (DSP). La nouvelle infrastructure sanitaire a commencé à accueillir les malades depuis le début du mois de décembre en cours, après son renforcement par deux psychiatres, un neurologue, un psychologue et deux infirmiers, a-t-on indiqué. Cet établissement sanitaire a pris en charge, depuis son ouverture, 43 cas ayant subi des examens, plaçant certains sous surveillance médicale, a-t-on fait savoir, soulignant qu'il est le premier du genre au niveau de la wilaya de Nâama et revêt un caractère régional pouvant accueillir des malades des wilayas limitrophes. Il regroupe un bloc pour hommes et un autre pour femmes et deux services de transfert obligatoire des malades qui souffrent de troubles psychiques aigus et dispose d'équipements et de matériel médical nécessaire et d'espaces verts, a-t-on ajouté. Cette structure sanitaire d'un coût (de réalisation et d'équipement) d'un milliard DA sera dotée prochainement de médecins et de paramédicaux en vue de renforcer les prestations médicales et la prise en charge des malades, a-t-on annoncé.



FOOTBALL - LIGUE 1 / USM BEL-ABBÈS

”Démission collective” du staff dirigeant



Le staff dirigeant de l'USM Bel-Abbès, à sa tête le directeur général, Abbas Morsli, a décidé de déposer une "démission collective" en raison des nombreux problèmes auxquels est confrontée leur équipe, a annoncé hier le club de Ligue 1 de football. Abbas Morsli et ses collaborateurs comptent remettre les documents administratifs du club, dont les licences des joueurs qualifiés jusque-là, aux autorités locales "dans les prochaines heures", a indiqué la direction de la formation de la "Mekerra" sur sa page Facebook officielle. Il sera également question de résilier le contrat de l'entraîneur Lyamine Bougherara, qui

boude son équipe après l'échec des dirigeants à qualifier les nouvelles recrues, au nombre de 13, a-t-on encore souligné. La formation de l'Ouest du pays a évolué, au cours de ses trois premiers matches du championnat, avec un effectif composé essentiellement de joueurs de l'équipe de la réserve. Elle a obtenu seulement un point sur neuf possibles, ramené du terrain du CA Bordj Bou Arréridj (1-1), avant de s'incliner à domicile lors de ses deux précédentes sorties, contre le MC Alger (2-1) et l'ES Sétif (2-0), rappelle-t-on. La Ligue de football professionnel (LFP) a refusé de remettre à la direction de l'USMBA les licences

de ses nouvelles recrues à cause des dettes du club envers d'anciens joueurs, estimées à 53 millions de dinars. Le directeur général, Abbas Morsli, en poste depuis septembre dernier, s'est longtemps plaint de la crise financière "aiguë" qui secoue l'USMBA et qui s'est accrue après le gel des subventions de l'APW et de l'APC du chef-lieu de wilaya, estimées à 50 millions de dinars. Le club, qui a renouvelé fin septembre passé son contrat de sponsoring avec "Naftal", n'a également toujours pas obtenu la première tranche de la subvention devant être allouée par cette filiale de Sonatrach, a déploré le même responsable.

Brèves

HOUSSEM AOUAR
La cour du psg porte ses fruits

Annoncé depuis des mois sur les tablettes du PSG, Houssein Aouar se serait aujourd'hui prêt à changer d'avis sur la suite de sa carrière. Tenté de longue date par un départ à l'étranger quand il voudra quitter son club formateur, le Lyonnais aurait été touché par le discours et les avances de Nasser al-Khelaïfi and co selon RMC. Au point de changer d'option ? Paris et Houssein Aouar vont croiser leur route ce dimanche soir au Parc des Princes. Mais ce rendez-vous d'un soir pourrait avoir des lendemains dans quelques mois. D'après RMC, le milieu de terrain serait encore dans le viseur du club parisien. Ce qui n'est pas forcément nouveau. Ces derniers mois, des rumeurs ont régulièrement circulé sur l'intérêt parisien. Mais aujourd'hui, le Lyonnais n'exclurait visiblement plus de faire de Paris sa priorité. Cet été, le champion de France et finaliste de la dernière Ligue des champions, limité par les contraintes d'une saison marquée par la crise liée à la pandémie de la Covid-19, n'avait pas les armes pour réaliser cette opération. Et en octobre, l'Équipe avait ainsi expliqué que le PSG et l'OL pourraient se mettre d'accord pour un transfert l'été prochain. Depuis, le président du PSG, Nasser al-Khelaïfi, qui apprécie le joueur, n'a pas abandonné l'idée. Et si cette option n'était pas vraiment dans ses plans de carrière, l'international français serait en train de changer d'avis. D'après RMC, Houssein Aouar, qui envisageait d'aller découvrir un grand championnat européen après avoir fait son temps à Lyon, n'aurait plus forcément la même vision aujourd'hui. La cour répétée du PSG commence à porter ses fruits. Et les dirigeants parisiens auraient séduit le joueur, selon la radio. Alors Aouar, dont le contrat se termine en juin 2023, à Paris ? C'est possible. Même s'il reste encore de long mois avant l'été prochain et que d'autres prétendants - et non des moindres - ont encore des chances de rattraper leur retard aux yeux du milieu lyonnais.

ALLEMAGNE
Le Bayern tenu en échec, rattrapé par Leipzig

Le Bayern Munich a été tenu en échec samedi 1-1 à Berlin par l'Union, et ne conserve sa première place de la Bundesliga que grâce à une meilleure différence de buts sur Leipzig, vainqueur 2-0 de Brême dans l'après-midi. L'Union Berlin, entrée dans le match comme un boulet de canon, s'est récompensée dès la 4e minute: corner, tête décroisée de Grischa Prömel en lucarne, 1-0. Les stars de Munich ont ensuite très longtemp buté sur une formidable défense berlinoise, mais Robert Lewandowski, superbement servi par Kingsley Coman, a donné le point du nul à son équipe (1-1, 67e) en inscrivant son 13e but en 11 journées.

R.S

HAND - CHAMPIONNAT DU MONDE 2021 (PRÉPARATION)

La Tunisie au tournoi international de Doha

La sélection tunisienne seniors messieurs de handball participera au tournoi amical international du Qatar du 25 au 29 décembre, a indiqué la Fédération tunisienne de handball (FTHB). Au menu des aigles de Carthage à l'occasion de ce tournoi, le pays hôte, le 25 décembre à 16h00, puis l'Espagne le 27 du mois, à 14h00, et l'Argentine, le 29 décembre à 14h00. Pour rappel, le staff technique conduit par l'entraîneur Sami Saïdi avait convoqué 20 joueurs locaux pour un stage organisé à Nabeul et Hammamet (7-12 décembre), dans la cadre de la préparation au championnat du monde qui se déroulera en Égypte du 13 au 31 janvier 2021. Un second stage est prévu du 14 au 19 décembre avant l'arrivée des joueurs évoluant à l'étranger. Au premier tour du Mondial 2021, la Tunisie évoluera dans le groupe B avec la Pologne (15 janvier), le Brésil (17 janvier) et l'Espagne (19 janvier).

ESPAGNE

Le Real remporte le derby de Madrid 2-0 contre l'Atlético

Le Real Madrid est resté maître de la capitale espagnole lors du derby contre son voisin et leader l'Atlético Madrid (2-0), samedi pour la 13e journée du championnat d'Espagne, et se replace ainsi à la 3e place de la Liga.



Les champions d'Espagne en titre se sont imposés grâce à un but de la tête sur corner du Brésilien Casemiro (15e) et un tir brossé du droit de Dani Carvajal détourné dans ses propres cages par Jan Oblak (63e). Cette victoire du Real de Zinédine Zidane, très critiqué cet automne, met un terme à la série record de 26 matches sans défaites de Colchoceros en Liga depuis la saison passée.

La Supercoupe d'Espagne de football se jouera finalement en Andalousie et non en

Arabie saoudite en raison de la pandémie de Covid-19, a rapporté le quotidien El País samedi.

La finale aurait lieu le 17 janvier au stade La Cartuja de Séville, tandis que les demi-finales auraient lieu les 13 et 14 janvier, soit à Séville, Malaga ou Cordoue.

La Fédération espagnole de football (RFEF) a conclu un accord de trois ans d'une valeur de 120 millions d'euros avec l'autorité sportive saoudienne en 2019 pour élargir la compétition et jouer le jeu au Moyen-Orient. Selon le quotidien espagnol, les Saoudiens ne

souhaitaient pas organiser le tournoi jusqu'à ce que les restrictions relatives aux coronavirus soient levées et que les spectateurs puissent assister aux matches, ajoutant qu'ils avaient accepté de prolonger d'un an l'accord avec la Fédération pour compenser la perte de revenus.

La RFEF n'a pas confirmé le changement mais a déclaré qu'une annonce serait faite prochainement. Le Real Madrid, le FC Barcelone, la Real Sociedad et l' Athletic Bilbao sont les clubs qualifiés.

ANGLETERRE

Les deux Manchester se quittent sur un nul décevant

Manchester United et Manchester City ont fait match nul (0-0), samedi, lors de la 12e journée de Premier League, au terme d'un match sans grande passion, qui n'arrange ni ne lèse personne. Les deux équipes restant provisoirement 7e et 8e avec 20 et 19 points, avec un match en retard, alors que Tottenham et Liverpool, en tête du classement, en comptent 24. Les deux équipes qui restaient sur des séries positives en championnat, après un début de saison délicat, ont semblé surtout ne pas vouloir voir leur cycle favorable s'arrêter. United devait pourtant une revanche à ses supporters après sa pitoyable élimination de la Ligue des champions à Leipzig, mardi, mais le contrat n'a été qu'à moitié rempli. Positionnés en 4-4-2 avec Paul Pogba titulaire et légèrement décalé sur la gauche, en pendant



de Bruno Fernandes à droite, avec un binôme Fred-Scott McTominay entre les deux, les Red Devils avaient choisi de faire corps au coeur du jeu.

Et comme sur les ailes Luke Shaw et Aaron Wan-Bissaka ont pris le dessus sur Raheem Sterling et Riyad Mahrez, David De Gea a passé un début de soirée

des plus calmes. Au final, c'est tout de même City, qui avait reposé huit de ses onze titulaires en milieu de semaine contre Marseille (3-0), qui s'est créé les meilleures occasions, même si ses attaques ont semblé parfois très prévisibles. Mahrez, servi par une passe sans contrôle et en pleine course sublime de Kevin de Bruyne, s'est présenté seul face au but, mais a trop patienté et son tir a été finalement contré avant que le Belge ne reprenne au-dessus (35e). De Bruyne, toujours lui, a aussi vu sa tentative contrée dans la surface par Harry Maguire alors qu'il était en très bonne position (68e). Mais c'est pratiquement tout ce qu'il y a à retenir de ce match dépourvu de la passion des confrontations de la saison passée qui avaient vu les rouges l'emporter trois fois sur quatre.

R.S

FOOTBALL / LIGUE 1 (3E JOURNÉE)

L'ES Sétif seul leader, le CR Belouizdad déjà en forme

L'ES Sétif et le CR Belouizdad, vainqueurs en déplacement, ont été les principaux bénéficiaires de la 3e journée du championnat de Ligue 1 de football, jouée ce week-end et caractérisée également par sept matches nuls sur un total de 10 rencontres.

C'est l'ESS, vainqueur pour la 2e fois hors de ses bases sur le même score (2-0), cette fois-ci devant l'USM Bel-Abbès, après l'USM Alger, qui s'installe provisoirement seule en tête du classement avec deux longueurs d'avance sur le duo JS Saoura-US Biskra, en attendant le déroulement des matches en retard des clubs algérois (CRB et MC Alger).

Deux buts signés Ghacha (14e) et Laouafi (59e) ont suffi au bonheur des Sétifiens, décidés plus que jamais à jouer les premiers rôles cette saison.

Quant aux Bel-Abbésiens, toujours englués dans une crise financière sans précédent, ils connaissent déjà un début de saison quasi catastrophique avec deux défaites concédées à domicile. Les trois autres matches au programme de samedi se sont achevés sur un score blanc (0-0), ce qui porte le total général des nuls à 17 en l'espace de trois journées.

En effet, le CS Constantine, le NC Magra et le WA Tlemcen n'ont pu exploiter l'avantage du terrain devant leurs adversaires respectifs, à savoir l'ASO Chlef, l'USB et l'USMA. Cette journée a débuté vendredi avec le départ en fanfare du champion d'Algérie sortant, le CRB, qui a refait le coup de la saison dernière en terrassant, au stade du 1er-Novembre de Tizi-Ouzou, la JS Kabylie sur le même score (3-0), affiche d'emblée ses ambitions de garder son titre national. Son adversaire du jour, la JSK (15e, 2 pts) file du mauvais coton en ce début de sai-



son, en dépit de l'apport du nouveau coach, Youcef Bouzidi, qui a du pain sur la planche pour remobiliser sa troupe. Le dauphin de l'exercice écoulé, le MCA (5e, 4 pts), doit une fière chandelle à son buteur attiré, Frioui, pour arracher un nul inespéré devant le Paradou AC (1-1) en fin de match (90e min).

Cette journée a souri au nouveau promu, la JSM Skikda, victorieuse à domicile du CA Bordj Bou Arréridj (1-0) sur une réalisation de Khennab en seconde mi-temps. Les "V-noirs" savoureront ce premier succès acquis en Ligue 1 depuis

plus de trois décennies. Les trois autres matches au programme de vendredi se sont achevés sur un score de parité. A Médéa, l'OM a récolté son premier point de la saison devant le MC Oran (1-1). De son côté, le NA Hussein-Dey, qui affrontait l'AS Ain M'lila à Alger, a enregistré son 3e nul de la saison dont le second sur son terrain du stade du 20-Août, tout comme le RC Relizane, accroché à domicile par la JSS (0-0). Cette dernière a occupé durant 24 heures la place de leader avant de la céder samedi à l'ES Sétif.

R.S

FOOT / LIGUE 1 - CLASSEMENT DES BUTEURS

Frioui rejoint Beldjilali en tête avec 3 buts

L'attaquant du MC Alger Samy Frioui, auteur vendredi du but égalisateur en déplacement face au Paradou AC (1-1), a rejoint Kaddour Beldjilali en tête du classement des buteurs de la Ligue 1 de football avec 3 buts chacun, au terme de la 3e journée. Devenu le buteur attiré du "Doyen" depuis la saison dernière, Frioui (29 ans) a réussi à

remettre les pendules à l'heure dans le temps additionnel, lui qui s'était distingué lors du précédent match en signant un doublé à l'occasion du succès décroché à Sidi Bel-Abbès (1-2). Frioui aura une belle occasion de s'emparer de la tête du classement des buteurs mardi, à l'occasion de la réception de l'Olympique Médéa (15h00), dans le cadre de

la mise à jour de la 2e journée. Dans ce classement des buteurs, Frioui et Beldjilali sont talonnés de près par cinq joueurs qui comptent deux buts chacun : Hitala (RC Relizane), Demane (AS Ain M'lila), Amoura (ES Sétif), Benbouali (Paradou AC) et Bentahar (CS Constantine). Pour rappel, trois joueurs avaient terminé co-meilleurs buteurs au

classement de la saison 2019-2020, suspendue en mars dernier en raison de la pandémie de coronavirus. Il s'agit de Mohamed Amine Abid (CS Constantine), Mohamed Tiaïba (AS Ain M'lila) puis Al-Tae Hail/Arabie saoudite) et Abdennour Belhocini (USM Bel-Abbès puis Umm-Salal/Qatar), avec 10 buts chacun.

JUDO/CHAMPIONNATS D'AFRIQUE

Les Algériens pour engranger "le maximum de points" olympiques

Une sélection algérienne composée de six judokas seulement, au lieu des 18 initialement annoncés, prendra part aux 41es Championnats d'Afrique seniors, prévus à Madagascar du 17 au 20 décembre, avec l'objectif d'engranger "le maximum de points" pour une qualification aux Jeux Olympiques (JO) de Tokyo. Il s'agit de Fethi Nourine (-73 kg), Abderrahmane Benamadi (-90 kg) et Mohamed Sofiane Belrekaa (+100 kg) chez les messieurs, ainsi que d'Amina Belkadi (-63 kg), Kaouthar Ouallah (-78 kg) et Sonia Asselah (+78 kg) en dames. "On devait participer initialement avec une équipe complète composée de 18 athlètes dont 9 dames, mais en raison du coût exorbitant du déplacement, notamment les billets, nous étions contraints de réduire l'effectif", au

grand dam des "exclus", a expliqué à l'APS le Directeur technique national (DTN) de la Fédération algérienne de judo (FAJ), Salim Boutebcha. Selon une source fédérale, la billetterie devait coûter à elle seule pour la délégation algérienne, presque 1,3 milliard de centimes, soit 42,5 millions par personne, un montant "en dehors des capacités financières de la fédération". "On voulait prendre le maximum d'athlètes dont ceux qui ont un bon niveau, mais les circonstances nous ont poussés à nous référer au ranking olympique de nos judokas et prendre les mieux classés, pour ne pas rater ce rendez-vous qualificatif aux JO de Tokyo", a précisé Boutebcha, ajoutant que pour la même raison, la délégation algérienne pour Antananarivo a été complètement réduite, avec le retrait, de la liste des partants, de l'entra-

neur-adjoint, du médecin, de deux arbitres et du chef de mission, entre autres. Sur les objectifs, le DTN s'est montré optimiste, malgré la conjoncture actuelle (Covid-19) qui a contraint les athlètes à se contenter d'une préparation en Algérie et les a privés de compétitions internationales, à l'image des Opens de Yaoundé et de Dakar, où ils pouvaient engranger des points supplémentaires en vue d'une qualification aux JO-2020. "A Antananarivo, beaucoup de points seront mis en jeu et nous aurons l'objectif d'en engranger le maximum, afin d'améliorer le classement olympique de nos judokas et espérer être présents aux Jeux de Tokyo-2020", a-t-il indiqué. Outre l'individu, les judokas algériens participeront, selon la réglementation, à la compétition par équipes mixte (3x3) qui est aussi une

épreuve retenue aux JO. En prévision du rendez-vous continental, les équipes nationales (18 hommes et 14 dames) ont effectué quelques stages dont le dernier a pris fin vendredi au Centre de regroupement et de préparation des élites nationales à Souidania (Alger). En raison de leur caractère très important pour les athlètes du continent, les 41es Championnats d'Afrique d'Antananarivo devraient entraîner un nombre élevé de participants. Selon le protocole sanitaire appliqué par la Fédération internationale de judo, chaque athlète prenant part aux compétitions internationales doit effectuer deux tests PCR de détection du coronavirus avant le départ pour le tournoi, à un intervalle de 72 heures, faute de quoi il ne lui sera pas possible de participer.

R.S

Brèves

FOOT / COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (1ER TOUR - ALLER)

US Gendarmerie - JSK fixé au 22 décembre

Le match US Gendarmerie - JS Kabylie, comptant pour le 1er tour (aller) de la Coupe de la Confédération africaine, se jouera le mardi 22 décembre au stade Général-Seyni-Kountché de Niamey (15h30 algériennes), a annoncé dimanche le club pensionnaire de la Ligue 1 de football. La JSK, qui signe son retour dans cette compétition après plus de cinq ans d'absence, a été exemptée du tour préliminaire, au même titre que l'autre représentant algérien dans cette épreuve, l'ES Sétif. La seconde manche se jouera au stade du 1er-Novembre de Tizi-Ouzou le 5 ou 6 janvier prochain. L'équipe nigérienne de l'US Gendarmerie s'est qualifiée aux dépens de la formation malienne de Yeelen Olympique (aller : 1-0, retour : 1-1). De son côté, l'ES Sétif, actuel leader du championnat, se déplacera lors du match aller à N'djamena pour affronter les Tchadiens de Renaissance FC.

R.S

CHAMPIONNAT ARABE JEUNES OPEN DES ÉCHECS

9 médailles pour l'Algérie dont 3 en or

Algérie a décroché neuf médailles (3 or, 4 argent et 2 bronze) lors de la phase finale du championnat arabe jeunes Open des échecs, disputée vendredi et samedi en ligne. Les médaillés d'or sont l'oeuvre d'Amine Acherchour (U6 O), Saoussane Aissani (U8 G) et Manel Nassr (U16 G). Les quatre médailles d'argent ont été décrochées par Naila Nour Ramoul (U10 G), Abdeljalil Bidi (U14 O), Chahrazed Djerroud (U14 G) et Lina Nassr (U20 O), tandis que Mohamed Walid Belattar (U12 O) et Nesrine Boubendir (U12 O) se sont contentés du bronze. L'Algérie a participé à cette phase finale avec 30 échéphiles : 14 qualifiés du tour préliminaire et 16 sélectionnés par la Fédération algérienne des échecs. La compétition a été disputée selon le système de 11 rondes à la cadence de trois minutes plus deux secondes par coup. Cette manifestation sportive, organisée par l'Union arabe des jeux d'échecs, a enregistré la participation de plus de 800 échéphiles filles et garçons âgés de 6, 8, 10, 12, 14, 16, 18 et 20 ans de 21 pays.

R.S

ATHLÉTISME / MONDIAUX-2022

La Fédération internationale définit les systèmes de qualification

Le Conseil de la Fédération internationale d'athlétisme (World Athletics) a approuvé les systèmes de qualification pour les Championnats du monde Oregon-2022 et les Championnats du monde U20 Nairobi-2021. "Comme ce fut le cas en 2019, les athlètes pourront se qualifier pour les Championnats du monde en atteignant un standard d'entrée ou en se classant au classement mondial", a indiqué World Athletics sur son site officiel. Conformément à la recommandation du Comité de marche, approuvée par le Conseil l'année dernière et confirmée à nouveau, les Championnats du monde comprendront des épreuves de marche de 20 et 35 km pour hommes et femmes en Oregon. La période de qualification pour le marathon et la marche de 35 km a débuté le 30 novembre et se terminera le 29 mai 2022. Pour les 10.000 m, marche de 20 km, relais et épreuves combinées, la fenêtre court du 27 décembre au 26 juin 2022. Pour toutes les autres disciplines, la période de qualification va du 27 juin 2021 au 26 juin 2022. Les champions du monde en titre se verront offrir une inscription "wild card" (invitation), tout comme les vainqueurs d'autres épreuves, comme la Ligue de diamant 2021. Les champions régionaux dans les disciplines sélectionnées et les 10 premiers aux marathons "Platinum Label" pendant la période de qualification seront également considérés comme ayant atteint la norme d'inscription. "Le nombre cible d'athlètes pour chaque discipline est le même qu'en 2019, à une exception près : il y aura 60 places disponibles pour les 35 km hommes et femmes, une augmentation des 50 places pour les hommes et des 30 places pour les femmes dans la course de 50 km à pied en 2019", a expliqué l'Instance internationale. Les Championnats du monde U20 à Nairobi ayant été reportés de leurs dates d'origine en 2020, la période de qualification a été mise à jour. Les nouvelles dates de qualification s'étaleront du 1er décembre 2020 au 8 août 2021.

R.S

Brèves

AUTRICHE

Arrestations et saisies d'armes dans les milieux néonazis

Des armes automatiques, des explosifs et des stupéfiants ont été saisis au cours de perquisitions en Autriche dans les milieux néonazis et plusieurs personnes ont été interpellées, a annoncé samedi le gouvernement. Ces armes étaient destinées à "mettre sur pied un réseau d'extrême droite" en Allemagne, a précisé le ministre autrichien de l'Intérieur, Karl Nehammer, lors d'une conférence de presse à Vienne. Les services de police de Bavière et de Rhénanie du nord-Westphalie ont participé à l'enquête, procédant à l'arrestation de deux suspects. Cinq autres hommes ont été interpellés sur le sol autrichien, âgés de 21 à 53 ans. Il s'agit de "noms des milieux néo-nazis, malheureusement connus depuis déjà longtemps en Autriche", a souligné le ministre. C'est en octobre dernier que les enquêteurs ont été mis sur la piste du réseau par des livraisons de drogue en provenance d'Allemagne. Les recettes de ce trafic étaient utilisées pour acheter des armes. Les diverses fouilles de ces derniers jours ont permis de mettre la main sur "100.000 cartouches, 100 armes à feu, des explosifs dont des grenades à main, des stupéfiants et de l'argent liquide", a détaillé la police criminelle de Vienne dans un communiqué.

BREXIT

La Royal Navy prête à protéger les eaux britanniques

À la veille de l'échéance pour nouer un accord commercial post-Brexit avec l'Union européenne, des navires de la Royal Navy se tiennent prêts à protéger les zones de pêche britanniques où pourraient survenir des tensions en cas d'échec des négociations. Le négociateur européen Michel Barnier s'est entretenu samedi avec son homologue britannique David Frost à Bruxelles, pour d'ultimes discussions avant la décision attendue dimanche sur le sort des négociations post-Brexit. Les discussions entre les équipes de négociation se poursuivaient samedi soir et pourraient même continuer dimanche, ont indiqué des sources proches des pourparlers. Si aucun compromis n'est trouvé, le Royaume-Uni, qui a officiellement quitté l'UE le 31 janvier 2020 mais continue de respecter les règles européennes pendant une période de transition qui s'achève le 31 décembre, reprendra le contrôle total de ses eaux le 1er janvier prochain. Quatre navires de 80 mètres de long se tiennent prêts à empêcher des chalutiers de l'UE de pénétrer dans les eaux britanniques s'il n'y a pas de nouvel accord sur les droits de pêche, l'un des points de blocage des négociations commerciales. Le ministère de la Défense britannique a confirmé que des navires sont en attente, expliquant avoir "mené une planification intensive et des préparatifs pour s'assurer que la Défense soit prête à divers scénarios à la fin de la période de transition", selon un porte-parole du ministère.

EST DU RDC

Six morts et un journaliste enlevé dans une incursion



Six personnes ont été tuées samedi et plusieurs enlevées, dont un journaliste, dans l'Est de la République démocratique du Congo, lors d'une attaque attribuée au groupe armé des Forces démocratiques alliées (ADF), ont indiqué samedi des sources locales. Six personnes ont été tuées dans cette attaque en territoire de Beni, d'après l'administrateur du terri-

toire (responsable politico-administratif), Donat Kibwana, et des organisations de la société civile. Les ADF sont accusés d'avoir tué plus de 800 civils depuis novembre 2019 dans cette partie du Nord-Kivu près de l'Ouganda. "Les attaques du groupe armé ADF peuvent constituer des crimes contre l'humanité et des crimes de guerre", ont estimé les Nations unies le 6 juillet.

Plusieurs personnes dont un journaliste de la radio communautaire Voice of Rowenzori ont également été enlevées lors de cette attaque menée dans la nuit de vendredi à samedi (24 civils enlevés), d'après ces mêmes sources. Les ADF sont à l'origine des rebelles ougandais. Ils se sont installés dans l'Est de la RDC au milieu des années 90.

Ils ont cessé d'attaquer l'Ouganda voisin depuis des années et vivent de trafic dans la région (bois), en terrorisant les civils. Des officiers congolais ont été soupçonnés dans le passé de complicité avec les ADF qu'ils sont supposés combattre. L'armée congolaise avait annoncé fin octobre 2019 des offensives contre leur base et leur leader dans la jungle autour de Beni.

AFGHANISTAN

Les pourparlers de paix reprendront début janvier

Les négociations de paix lancées en septembre au Qatar entre le gouvernement afghan et les talibans reprendront le 5 janvier, ont affirmé les deux parties samedi. Les représentants des talibans et du gouvernement afghan ont indiqué avoir échangé "des listes préliminaires de points (à mettre) à l'ordre du jour des négociations inter-afghanes et avoir eu des discussions introductives sur ces sujets". Javid Faisal, le porte-parole du Conseil de sécurité nationale afghan, a confirmé une pause "de quelques semaines" dans les négociations, ajoutant que Kaboul souhaitait que la prochaine série de discussions se tienne en Afghanistan. Les négociations de paix débutées en septembre étaient jusqu'à récemment entravées par des divergences sur le cadre et

l'ordre du jour des discussions ainsi que sur les interprétations religieuses. Mais début décembre, les parties ont annoncé un accord sur les procédures des pourparlers. Une avancée qualifiée de "majeure" par le secrétaire d'Etat américain Mike Pompeo, qui pressait pour une accélération des discussions. "Puisque l'ordre du jour doit encore être discuté, les deux parties sont d'accord pour une pause et une reprise des pourparlers le 5 janvier 2021", a tweeté Nader Nadery, membre de l'équipe de négociateurs du gouvernement. Un représentant des talibans "Mohammad Naïm" a tweeté un communiqué quasiment identique en précisant qu'il y aurait à partir du 14 décembre "des consultations" sur l'ordre du jour des négociations.

GRÈCE

Deux arrestations pour espionnage

Deux Grecs travaillant sur l'île grecque de Rhodes (sud-est) ont été arrêtés et seront jugés pour espionnage au profit de la Turquie, ont indiqué samedi des sources concordantes. L'information a été révélée par un communiqué de la police. Selon les médias nationaux, les deux hommes sont accusés d'espionnage au profit de la Turquie voisine. L'un des deux suspects travaillait à bord d'un ferry circulant entre Rhodes et l'île de Kastellorizo, proche d'environ 1,2 kilomètre des côtes turques, dans une zone disputée entre les deux pays. Toujours selon un média local, il collectait des informations sur les mouvements des navires de la marine grecque, informations qu'il communiquait au deuxième suspect, un employé du consulat de Turquie à Rhodes. Selon la police, l'enquête a été menée en étroite coopération avec les services de renseignements nationaux, le EYP. Les tensions entre Athènes et Ankara se sont nettement intensifiées ces derniers mois, en raison de travaux d'exploration gazière menés par la Turquie en Méditerranée orientale dans des zones maritimes disputées avec la Grèce et Chypre.

FRANCE

Nouvelle journée de manifestations contre une loi controversée

Des milliers de personnes défilaient samedi pour la troisième semaine consécutive dans les rues de Paris et de plusieurs villes de France pour dénoncer une proposition de loi sur la sécurité, qu'ils considéraient comme "liberticide", ont rapporté les médias. Les deux dernières manifestations s'étaient soldées par de violents incidents et affrontements entre les forces de l'ordre et des manifestants

qualifiés "d'ultras" ou de "casseurs" par les autorités, en particulier à Paris. Cette fois, le collectif de syndicats et d'associations à l'initiative de la protestation n'avait pas appelé à manifester dans la capitale, mais une partie d'entre eux a toutefois décidé de passer outre et organisé un défilé parisien. Réunis derrière une immense banderole proclamant "stop aux lois liberticides, stop islamophobie", plusieurs milliers de manifestants ont

commencé dans l'après-midi à défilé sous la pluie et serrés de près par d'importants effectifs de forces de l'ordre. Peu de temps après le départ du cortège parisien, samedi, le ministère de l'Intérieur avait déjà fait état de 50 interpellations à Paris. Adoptée par les députés, la proposition de loi "Sécurité globale" suscite depuis des semaines de vives critiques de la part de la gauche, des journalistes et des ONG de défense des libertés.

LA NOUVELLE RÉOLUTION DE L'ONU SUR LA RASD

Un camouflet pour le Maroc

Le représentant du front Polisario à l'ONU, Si Mohamed Amar, a affirmé samedi que l'adoption par l'Assemblée générale (AG) de l'ONU d'une nouvelle résolution concernant le Sahara occidental constituait un coup dur pour l'occupation marocaine et ses tentatives visant à dénaturer la cause sahraouie.



Dans une déclaration à l'APS, le diplomate sahraoui a indiqué que l'affirmation par l'AG de l'ONU de la nature juridique de la cause sahraouie en tant que question de décolonisation ainsi que la responsabilité de l'instance onusienne vis-à-vis du peuple sahraoui constitue un coup dur pour l'occupant marocain et ses tentatives visant à la dénaturer juridique de la cause".

"La nouvelle résolution renforcera la position annoncée par le SG de l'ONU, Antonio Guterres, sur le statut légal du Sahara Occidental en tant que question de décolonisation qui ne peut être résolue qu'à travers le peuple sahraoui en exerçant son droit inaliénable à l'autodétermination", a-t-il souligné.

L'Assemblée générale de l'ONU avait adopté, jeudi, sans vote, une nouvelle décision sur la question sahraouie, lors de sa 75e session, dans laquelle elle a réitéré le statut légal du Sahara occidental en tant que question de décolonisation.

M. Amar a rappelé que la résolution de l'AG était intervenue pour réitérer le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance conformément aux principes contenus dans la charte de l'ONU 1514

(D-15), mais aussi pour renforcer la position de l'organisation internationale vis-à-vis de la cause sahraouie qui est une question de décolonisation inscrite à l'ordre du jour de la 4e commission et du comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux.

La décision de l'AG intervient en appui à la position de l'ONU quant à la question du Sahara Occidental, d'autant que le porte-parole du SG de l'ONU avait déclaré que M. Guterres a "une position inchangée" sur le Sahara occidental et ce, suite à l'annonce par le président américain sortant, Donald Trump, de la reconnaissance de la prétendue souveraineté du Maroc sur le Sahara Occidental, une décision largement dénoncée aux plans mondial et régional dont la Russie, membre permanent au Conseil de sécurité qui a estimé que la position américaine était une décision unilatérale et une violation du droit international.

A signaler que l'AG a pris en considération le rapport du SG présenté à l'AG en date du 29 septembre 2020 dans lequel il a affirmé, entre

autres, que la 4e commission relevant de l'AG et le comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux traitent la question sahraouie en tant que "territoire non autonome et une question de décolonisation". A ce propos, l'AG a insisté sur le droit inaliénable des peuples à l'autodétermination et à l'indépendance conformément aux principes contenus dans la charte de l'ONU et à la résolution 1514 (D-15) du 14 décembre 1960 portant Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux. Rappelant la responsabilité de l'ONU à l'égard du peuple sahraoui, l'AG a demandé au comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux de poursuivre l'examen de la situation au Sahara Occidental en tant que territoire non autonome à décoloniser et de présenter un rapport sur ce sujet à l'AG lors de sa 76e session. Elle a également appelé le SG de lui présenter, lors de la même session, un rapport sur la mise en œuvre de cette résolution.

R.I

BRIXIT

Johnson s'attend à l'échec des négociations post-Brexit avec l'UE

Le Premier Ministre britannique, Boris Johnson, a prévenu hier qu'un échec des négociations commerciales post-Brexit avec l'Union européenne restait le scénario le "plus probable" malgré la décision du Royaume-Uni et de l'UE de poursuivre leurs discussions. "Je dois répéter que la chose la plus probable maintenant est bien sûr que nous devons nous préparer à « un Brexit » aux conditions de l'Organisation mondiale du commerce", le 1er janvier, a déclaré le dirigeant conservateur à la télévision britannique.

Sans accord commercial, les échanges avec l'UE se feront selon les seules règles de l'OMC, synonymes de droits de douane ou de quotas, au risque d'un nouveau choc pour des économies déjà fragilisées par le coronavirus.

Même si un "no deal" n'est pas le résultat voulu par Londres, "nous avons fait d'énormes préparatifs" à cette éventualité, a dit Boris Johnson, répétant sa conviction, qu'accord ou non, "peu importe ce qu'il arrive, le Royaume-Uni ira très très bien".

Les discussions butent sur trois sujets : l'accès des pêcheurs européens aux eaux britanniques, la manière de régler les différends dans le futur accord et surtout les conditions que les Européens exigent des Britanniques pour éviter toute concurrence déloyale.

"J'ai peur que nous soyons encore très éloignés sur certains points-clés, mais là où il y a de la vie, il y a de l'espoir", a dit Boris Johnson. "Les gens s'attendent à ce que nous fassions un effort supplémentaire", a-t-il ajouté. "Nous allons continuer d'essayer et nous allons essayer de tout notre cœur et nous serons aussi créatifs que possible", a déclaré Boris Johnson.

Les entreprises britanniques se sont félicitées que le dialogue se poursuive, pressant le gouvernement de tout faire pour éviter un "no deal". "Même à cette heure incroyablement tardive, le message des entreprises aux dirigeants britanniques et européens est toujours le même. Continuez. Nouez un accord", a tweeté Adam Marshall, directeur général des Chambres de commerce britanniques.

Mike Hawes, directeur général de la SMMT, l'association des professionnels de l'industrie automobile britannique, a appelé les négociateurs à "finir le travail", soulignant qu'une absence d'accord serait "catastrophique pour le secteur automobile, ses travailleurs et leurs familles".

"La nouvelle, que les discussions se poursuivent, donne de l'espoir. Un accord est à la fois essentiel et possible", a déclaré dans un communiqué Tony Danker, directeur général de la CBI, l'association patronale britannique.

Qu'il y ait ou non un accord, il demande des "périodes de grâce" négociées pour permettre aux entreprises de s'ajuster".

R.I

SAHARA OCCIDENTAL

L'ex-chef de la MINURSO appelle au rejet de la déclaration de Trump

L'ex- envoyé spécial de la Mission des Nations unies pour le référendum au Sahara occidental (MINURSO), Francesco Bastagali, a appelé au rejet de la décision du président américain sortant, Donald Trump, concernant le Sahara occidental afin d'inviter la nouvelle administration de Joe Biden "à revenir sur cette décision conformément à la légalité internationale comme cadre pour résoudre la question sahraouie". S'exprimant lors d'une conférence parlementaire européenne pour le soutien au peuple sahraoui, organisée samedi par visioconférence, M. Bastagali a affirmé que le Conseil de

sécurité "doit prendre une position contre cette démarche unilatérale", car "elle porte atteinte à la paix et à la sécurité internationales".

Sur fond des développements accélérés dans le monde, l'ex-chef de la MINURSO a appelé à l'impératif de "l'intervention de tous les pays notamment les nouveaux membres du Conseil de sécurité tel que la Norvège en vue de répliquer à la décision de Trump".

Concernant le poste vacant de l'envoyé spécial au Sahara occidental depuis près d'une année et demie, M. Bastagali a invité le SG onusien Antonio Guterres à prendre "une déci-

sion courageuse" concernant la cause sahraouie et "à agir en faveur du règlement définitif de cette question".

Pour ce qui est des droits de l'homme, l'ex- envoyé spécial de la MINURSO a jugé "impératif d'œuvrer au niveau des différentes agences onusiennes en vue de garantir la protection des droits de l'homme et des civils sahraouis dans diverses régions occupées du Sahara occidental".

Il a réaffirmé que l'avenir du peuple sahraoui "est essentiellement lié à l'autodétermination, seul et unique moyen pour mettre fin au conflit".

Les acteurs internationaux impuissants face aux crises en Afrique de l'Ouest

L'Onu, l'Union africaine, la CEDEAO ont failli dans la prévention des crises en Afrique de l'Ouest. Par conséquent, elles ont organisé leur impuissance dans la résolution des conflits à venir. Leurs dernières missions à Abidjan et Conakry en sont l'illustration parfaite.

Analyse pour Sputnik de Leslie Varenne directrice de l'IVERIS*. En octobre 2020, les institutions internationale (Nations unies), continentale (UA) ou régionale (CEDEAO) se sont rendues en mission à Abidjan et Conakry pour s'enquérir des conditions des processus électoraux en cours.

Le marteau et la plume...

Après le coup d'État au Mali du 18 août, l'UA et la CEDEAO avaient suspendu cet État de leurs instances respectives. Cette dernière n'avait pas hésité à imposer des sanctions commerciales et financières, la fermeture des frontières, mesures lourdes qui ont pesé sur une économie déjà très fragile et donc sur la vie quotidienne des Maliens. Rien n'était assez fort : admonestations, ultimatum, embargo, pour obliger les putschistes à rétablir l'ordre constitutionnel afin de respecter le protocole additionnel sur la démocratie et la bonne gouvernance de cette institution.

Dès lors, il eût été logique que la mission à Abidjan des trois institutions précitées auxquelles s'est ajouté le Conseil de l'Entente, l'une des plus anciennes organisations de coopération régionale en Afrique de l'Ouest, esquissât à minima des propositions pour sortir de l'impasse.

Il n'en a rien été. Sur le papier, le mandat de ce quadripartite était pourtant très clair : « dans le cadre des efforts de diplomatie préventive », il s'agissait de « promouvoir la tenue d'une élection présidentielle crédible, transparente et pacifique en République de Côte d'Ivoire ».

Il est vrai que compte tenu de tous les contentieux qui opposent le Président sortant, Alassane Ouattara, à l'opposition



unie -fichier électoral, Commission électorale indépendante (CEI), « troisième mandat anticonstitutionnel », la tâche de ces « missionnaires » s'annonçait particulièrement ardue.

Les diplomates s'en sont pourtant acquittés avec une facilité déconcertante et en un temps record de quatre jours, du 4 au 7 octobre 2020.

Le communiqué final de ladite mission laisse le lecteur coi, face à cet exercice de langue de bois de très haute volée : « La Mission conjointe a invité l'ensemble des parties prenantes à favoriser le dialogue et à s'engager pour l'organisation et la tenue d'une élection crédible, transparente, inclusive, respectueuse des droits de l'homme et qui tient compte des mesures barrières pour contenir la propagation de la pandémie à la Covid-19. » Tout le reste est à l'avenant.

Dans ce genre de communiqué, ce qui n'est pas dit est souvent plus intéressant que ce qui est écrit. Ainsi, les diplomates ont-ils omis d'appeler au respect de leurs propres textes, que ce soit le protocole additionnel de la CEDEAO, ou la Charte de l'Union africaine, tous deux limpides en matière d'élections et de démocratie. Ils ont également « oublié » évoquer les très récentes décisions (septembre 2020) de la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples, ordonnant au gouvernement ivoirien de réintégrer l'ancien Président Laurent Gbagbo et l'opposant Guillaume Soro sur les listes électorales afin qu'ils puissent voter et être candidats.

Pas un mot non plus sur la situation de Laurent Gbagbo, qui -

malgré ses demandes officielles - n'a toujours pas obtenu son passeport, en violation de la Constitution ivoirienne, qui précise en son article 12 qu'aucun de ses concitoyens ne peut être contraint à l'exil.

Comment comprendre cette démission en rase campagne?

Lorsque Mohamed Ibn Chambas, le représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest s'était rendu seul en Côte d'Ivoire en septembre dernier, il avait obtenu une petite avancée, avec la libération de neuf prisonniers proches de Guillaume Soro, dont trois députés. Accompagné du triumvirat, il n'obtient rien. Pourquoi?

Depuis 2017, c'est Jean-Claude Brou, un Ivoirien fidèle d'Alassane Ouattara qui est à la tête de la CEDEAO et le Conseil de l'Entente est également dirigé par l'un de ses compatriotes. La commissaire aux affaires politiques de l'Union africaine, la Burkinabè, Minata Samaté Cessouma, est en campagne pour sa réélection à ce poste, elle a besoin de tous les soutiens et ne peut donc pas se permettre de taper du poing sur la table.

Quant à l'Onu, depuis l'arrivée d'Antonio Guterrez, qui a pourtant fait part de sa vive inquiétude concernant la Côte d'Ivoire, elle laisse les institutions régionales aux avant-postes et leur délègue la prévention et la résolution des conflits. Il n'y a donc plus personne pour faire valoir le droit international, les grands principes, les droits de l'homme, etc. pourtant tant vantés.

D'autant que tout ce qui vaut pour Alassane Ouattara vaut

également pour Alpha Condé, puisque les deux Présidents en exercice sont montés sur la même fragile embarcation du troisième mandat. Le premier est puissant au sein de la CEDEAO, le second compte de nombreux soutiens au sein de l'Union africaine. Par conséquent, la mission tripartite en Guinée Conakry n'a pas donné plus de résultat que celle qui a eu lieu en Côte d'Ivoire. La chef de cette mission, la Ghanéenne Shirley Ayorkor Botchway, présidente du conseil des ministres de la CEDEAO a même déclaré que le Président guinéen est « un démocrate et il continuera toujours à prouver son caractère démocrate »...

Des peuples livrés à eux-mêmes

Une phrase qui risque de peser lourd dans le cas, presque quasi certain, où les résultats de l'élection présidentielle seront contestés, avec une nouvelle fois de nombreux morts à la clé. En prononçant ces mots, en ne faisant pas respecter leurs propres textes, l'Onu, l'UA, la CEDEAO se sont défaussées. Dès lors, ces institutions n'auront plus ni légitimité ni capacité d'action en cas de conflits postélectoraux. Les opposants ivoiriens comme guinéens ont bien compris qu'ils ne pouvaient compter que sur leur propre détermination et que seul le rapport de forces sera décisif dans la bataille qu'ils mènent. L'ancien Président ivoirien, Henri Konan Bédié, a perçu le danger d'une telle situation et en a appelé, lors du dernier meeting de l'opposition du 10 octobre dernier, directement et personnellement à Antonio Guterrez.

Une position intenable

Quant aux autres acteurs internationaux, les États-Unis se sont montrés à plusieurs reprises préoccupés par le cas ivoirien, mais ils laissent, eux aussi, leurs partenaires et leurs ONG prendre les devants. L'Union européenne s'est pour sa part fendue d'un texte plus courageux, puisqu'elle rappelle les décisions de la Cour africaine des droits de l'homme. Reste le cas symptomatique de la France... Emmanuel Macron qui - faut-il le rappeler? - avait fêté son anniversaire en grande pompe à Abidjan en décembre dernier; Emmanuel Macron, qui avait félicité le Président Ouattara lorsque celui-ci avait inopportunément déclaré qu'il ne se représenterait pas pour un troisième mandat; Emmanuel Macron, si prompt à s'ingérer dans les affaires libanaises ou biélorusses et à soutenir les manifestants, se tait. C'est donc Jean-Yves Le Drian qui a donné la position de Paris, lors d'une audition à la commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale. Balbutiant et perdu dans ses fiches, le patron du Quai d'Orsay a d'abord rétorqué au député Jean-Paul Lecoq, qui l'interrogeait sur les doubles standards de la diplomatie française, « qu'en Biélorussie, des dizaines de milliers de personnes manifestaient dans les rues » et qu'il ne fallait pas faire de « comparaisons hâtives. » Il a poursuivi en rappelant qu'un processus démocratique se poursuivait en Côte d'Ivoire et qu'il n'était pas chargé d'apprécier la nouvelle Constitution, « ce serait de l'ingérence »!

Par Leslie Varenne